

ÉLECTIONS TPE 2021

DU
22 MARS
AU
6 AVRIL
2021

Toutes Petites
MAIS Essentielles

TPE

“ POUR VOS DROITS,
VOYEZ GRAND :
VOTEZ CFE-CGC ”



WWW.CFECGC.ORG



Chers collègues cadres de la convention collective des cabinets dentaires,

Vous n'êtes pas assez représentés dans les négociations nationales !

- Un seul emploi « cadre » dans la grille salariale conventionnelle (prothésiste-chef de laboratoire).
- Avec un salaire mensuel brut de 2800 € (à 600 € de moins que le plafond Tranche A de la Sécurité Sociale).

Notre fédération CFE-CGC Santé-Social défend pour les cabinets dentaires :

La nécessité d'une réelle nomenclature conventionnelle des emplois cadres administratifs, techniques et médico-techniques.

- Pour ne pas laisser les cadres soumis au bon vouloir des employeurs sur leurs conditions de travail.
- Pour construire un parcours professionnel « cadres » et « non-cadres/cadres » (avec intégration de la future classification ADQ2) intégrant la formation en lien avec l'OPCO « EP ».
- Un salaire brut mensuel de départ au niveau du plafond Tranche A de la Sécurité Sociale (3428 €).

Une négociation « Qualité de la vie et des conditions de travail »

- Promouvoir l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle dans le bornage des heures et jours de travail.
- Introduire les « Risques Psycho-sociaux » (RPS) dans la prévention de la Santé au Travail de votre secteur.

“

Pour aller ensemble dans cet objectif en augmentant votre représentativité, votez pour votre syndicat catégoriel, la CFE-CGC, aux élections TPE qui vous concerne du 22 Mars au 04 Avril.

”

#JEVOTECFECGC